

La Tour d'Albon (Drôme, France) et le Dauphiné : relation entre le symbolisme d'un château dynastique et l'évolution de son territoire

Johnny De Meulemeester, Jean-Michel Poisson

France; château ; archéologie médiévale

Depuis 1990, trois partenaires principaux (1. UMR 5648 – CNRS/LyonII/E.H.E.S.S.; 2. Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne, Namur ; 3. Trinity College, Dublin) participent aux recherches sur le château d'Albon, dominant la vallée du Rhône au sud de Vienne. Autres partenaires : l'Université Libre de Bruxelles (Département d'Histoire médiévale) (B) ; la Universiteit Gent (Vakgroep Arch. en Oude Gesch. van Europa) (B) ; University of Galway (Department of medieval archaeology) (IRL) ; Universidad de Sevilla ((Department of medieval history and archaeology) (E) ; University Charles IVth Prague (Department of archaeology) (CZ) ; Institute for Ethnology and Archaeology of the Academy of Sciences (Department of Lodz) and University of Tolun (PL); University of Szeged (Department of medieval history and archaeology) (H).

A partir de la fin du Xe siècle, se restructurent les territoires compris entre le Rhône et les Alpes. Le lignage des Guigonides, sans doute originaire du Vivarais, s'installe dans la moitié méridionale du comté de Viennois. C'est à eux que l'on doit la création du château sur un éperon dominant à l'est la vallée du Rhône. Détenteurs dans la zone d'un vaste patrimoine foncier basé sur des alleux et des terres fiscales, ils font de cette forteresse le centre d'une importante seigneurie. Par l'acquisition, avec le titre comtal 1079), de la partie orientale du Viennois, du Briançonnais et du Grésivaudan (première moitié XIe siècle), celle-ci constitue le noyau primitif d'une principauté territoriale qui prend en 1293 l'appellation de Dauphiné. A partir du châteaux dynastique d'Albon, les comtes d'Albon ont su étendre leurs possessions vers l'est jusqu'à la crête des Alpes. Ce territoire devenait français en 1349.

Sur le terrain, en position centrale dans le territoire qui constitue à partir du XIIIe siècle la châtellenie d'Albon sont présents deux sites distincts, pour lesquels les indices chronologiques sont rares mais assez clairs.

D'une part, à l'emplacement du bourg de Saint-Romain d'Albon, se trouvait le siège de la villa gallo-romaine et mérovingienne d'*Epaone* abandonné avant le IXe siècle. C'est dans cette villa d'*Epaone* que s'est tenu le concile de 517, considéré comme celui de la réunion de l'église du royaume burgonde où furent édictées les sévères mesures qui combattaient l'hérésie arienne des Burgondes et qui ont peut-être hâté la chute du royaume Burgonde au profit de la dynastie mérovingienne fidèle à l'orthodoxie depuis le baptême de Clovis. Le bourg actuel s'est reconstitué autour de l'église paroissiale à une époque indéterminée du Moyen âge.

D'autre part, le site castral médiéval est implanté sur une hauteur dominant la vallée à l'Est. Il comporte un donjon de pierre sur motte, accompagné d'une basse-cour et d'un bourg castral. La première mention du site fortifié (*castrum*) date de 1070.

Il ne semble pas faire de doute qu'il s'est produit un déplacement du siège du pouvoir depuis le site de plaine vers le site perché, accompagné de la création d'une fortification, et cela au cours d'une période qui peut être circonscrite entre le début du VIIIe et celui du XIe siècle.

La Tour d'Albon occupe un emplacement remarquable pour plusieurs raisons. Il s'agit d'abord d'un point stratégique de premier ordre. En effet, juchée à 336 mètres d'altitude sur l'extrémité d'une colline allongée qui limite au sud la plaine de la Valloire à son débouché

sur la vallée du Rhône, cette belle tour médiévale domine un vaste territoire de terres alluviales. En outre, les jours où le temps est clair, on découvre de là aussi bien les monts du Vivarais à l'ouest que les Alpes du côté opposé. Mais qui dit point de vue dit aussi point de mire : il ne faut pas négliger la fonction symbolique qu'a pu revêtir ce site d'aussi loin.

Le château se présente actuellement sous forme d'une motte castrale surmontée d'un donjon carré, la « Tour d'Albon ». Le château à motte est séparé du plateau par un profond fossé de plus d'une dizaine de mètres et par un rempart extérieur massif. A l'intérieur comme à l'extérieur du donjon carré de près de 7,50 mètres de côté, on distingue trois niveaux : le rez-de-chaussée actuel et deux étages. Sur chacun d'eux s'ouvraient des meurtrières ou des fenêtres étroites. Au premier étage, du côté sud-est, une ouverture en plein cintre marque une porte donnant accès au bâtiment.

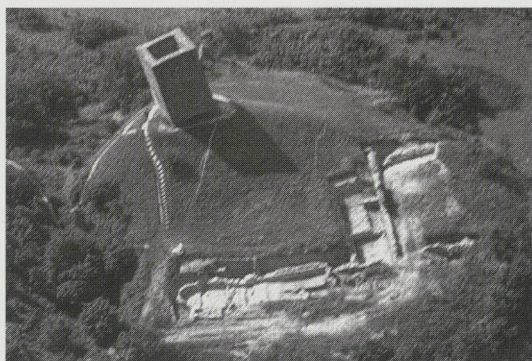


Figure 1.

Adossée au pied du tertre, est implantée une basse-cour qui n'est pas séparée de la motte par un fossé. Sa superficie est relativement restreinte et ne pouvait donner place qu'à un nombre limité de constructions. L'ensemble actuel est le résultat de toute une évolution du bâti, partant de simples bâtiments en bois (IXe/XIe siècle) et passant par une grande *aula/camera* de type impérial et une chapelle monumentale (XIe/XIIe siècle) pour arriver au château à motte et le donjon au XIIIe siècle.

Les fouilles, toujours en cours, se sont concentrées sur la basse-cour. Elles ont dégagé plusieurs constructions appartenant à différentes époques. Ces ensembles montrent assurément que la motte castrale ne représente que la phase ultime de l'occupation médiévale du site. Passons en revue les différentes phases chronologiques du site et de ses bâtiments.

Phase I

Bien avant l'an 1000 (C-14 calibré de 720 à 984, maximum de probabilité autour de 887) une petite chapelle castrale à chevet plat occupait la partie septentrionale du site. Elle fut construite en deux phases distinctes. Le chœur semi-circulaire et le premier mètre de la nef sont construits en blocs de molasse, au moins pour le parement, tandis que les restes des murs de la nef emploient en majorité des moellons de granite. Pour l'instant, on n'a pas pu déterminer si les murs de la nef représentent une réfection ou s'ils remplacent un état de construction avec des pans de bois.

Au total, la chapelle faisait quelques 12 m sur 6 m *extra muros*. Son mur occidental et surtout son angle nord-ouest furent implantés sur la pente naturelle plus raide ce qui nécessitait des fondations plus profondes.

A cette même époque appartiennent un certain nombre de trous de poteaux, restes d'installations en bois, pour l'instant en cours de fouilles et pas encore déterminées. Ils vont de pair avec une série de grands silos piriformes creusés dans la moraine. Pour l'instant 14 exemplaires ont été reconnus, dont la moitié est implantée sur un alignement à la base d'une des pentes naturelles du site.

Notons que les constructions en bois et les silos, dont l'implantation tient nettement compte du terrain naturel, ne prennent pas la même orientation que la chapelle qui elle a été en partie creusée dans la pente naturelle. D'ailleurs, l'emplacement d'un des silos devant le mur oriental de la nef, suggère que la chapelle ou au moins la construction de la nef ne représente pas le premier stade d'occupation du site. A moins qu'une nef originalement construite en bois a été plus courte.

Il ne faut pas exclure que, sous la motte, d'autres bâtiments appartenant à cette époque complètent le bâti du site. L'ensemble était défendu par un rempart et un fossé extérieur comme le suggère une coupe à travers le rempart extérieur ultérieur.

Phase II

Fin XIe ou début XIIe siècle le chœur de cette chapelle fut arasé et remplacé par un édifice plus long à abside en ovale qui allongeait le bâtiment d'environ 6 m vers l'est. Le mur

oriental de cet édifice a été seulement retrouvé en négatif. Elle fut complétée, au nord, par une chapelle latérale à absidiole. Par contre, ses murs latéraux construits en blocs de molasse bien taillés, viennent s'appuyer sur les murs de la nef de la chapelle précédente. Dans le mur méridional une porte de quelques 150 cm de largeur permettait de sortir de la nouvelle nef, quoique pour atteindre le plateau, il fallait traverser un passage creusé dans le terrain naturel. Dans l'arrondi sud-est de l'abside fut retrouvé un bassin d'évacuation des eaux d'un lavabo liturgique. Les couches d'occupation ont procuré du mobilier des XIe et XIIe siècles. Considérant que l'apogée des Guigues comme seigneurs d'Albon se situe à la même époque, il est compréhensible que l'agrandissement de la chapelle castrale va de pair avec la construction d'une grande *aula* d'un type commun aux grandes résidences des princes territoriaux de l'empire germanique. Il est clair que l'*aula* se greffe sur l'orientation de la chapelle avec laquelle elle est construite en angle droit. Le bâtiment se compose de l'*aula* proprement dite et de la *camera* seigneuriale ; la première couvre une surface *intra muros* d'environ 23 m sur 9 m ; pour une même largeur, la *camera* prolonge le bâtiment sur 5 m. Pour construire un bâtiment d'une telle envergure, les constructeurs devaient même creuser la pente naturelle pour permettre l'implantation de la *camera*. L'ensemble fut construit en couches horizontales régulières de galets et parementé de beaux blocs de molasse. Un texte de 1406 nous apprend que le bâtiment disposait de deux étages, chaque fois avec salle et chambre privée. A l'étage, l'*aula* était éclairée par quatre grandes fenêtres qui s'ouvraient sur la vallée du Rhône. Au rez-de-chaussée, la salle disposait d'un escalier menant à l'étage sur le mur de refend avec la *camera*. Sous l'escalier près de l'angle sud-ouest une porte donnait accès à la *camera*. Cette porte fut déplacée vers l'angle sud-est lors d'une réfection du mur de refend au XVe siècle. Le bâtiment est en cours de fouilles.

A cette époque le site ne fut plus protégé par un rempart de terre ; malgré que ce dernier fut conservé, la défense du site devenu prestigieux fut augmenté par l'érection d'un mur de courtine construit en couches alternées de galets et de blocs de molasse. Il n'est pas encore certain si ce mur cernait déjà le bourg castral.

Phase III

Au sud de la chapelle et à l'est de l'*aula*, on érigea la motte et le donjon qui rappelle des caractéristiques architecturales du XIIe siècle, mais qui, dans cette région, sont encore communes au XIIIe siècle. Le tertre de la motte couvrit en partie la courtine. Au pied de la motte – et de ce qui restait apparent de la courtine, un profond fossé fut creusé ; les terres servirent à augmenter le volume du premier rempart de terre. Le nouvel ensemble barrait l'accès au site du côté du plateau. Cette transformation fondamentale venait à un moment où les seigneurs d'Albon avaient quitté leur site dynastique pour d'autres résidences, comme Grenoble. Le site reçut plus une fonction de contrôle et d'utilité que de résidence. Déjà la réduction de l'édifice religieux au profit d'un bâtiment utilitaire marqua le début de cette évolution. Elle sera complétée par la construction d'un mur de terrassement qui joint l'angle sud-ouest de la chapelle/atelier et l'angle nord-est de l'*aula* et qui retenait la pied de la motte à cet endroit. Le mur de terrassement et ainsi aussi l'élévation de la motte sont datés du XIIIe siècle par la présence dans le mur d'un tesson « très décoré ».

Phase IV

La prochaine phase voit le mur oriental de l'abside de la chapelle et le mur méridional de la chapelle latérale démolis pour permettre la construction d'une nouvelle chapelle. A l' hauteur de l'ancien arc triomphal, le mur de chaînage fut élargi pour constituer un mur de façade ; en effet, la nouvelle chapelle limite le bâtiment liturgique à une longueur de quelques 8 m. La chapelle latérale fut conservée, mais son mur septentrional fut percé pour permettre l'implantation d'une porte qui par une marche donnait accès à la nouvelle chapelle. Cette modification de l'entrée fut nécessaire puisque la porte primitive se situait maintenant en dehors de la chapelle. D'ailleurs, dans cette nouvelle phase de construction, la porte fut rétrécie à 1 m de largeur et, du côté du plateau, elle donnait maintenant accès à un bâtiment à fonction mal défini mais profane occupé, entre autre, par un malaxeur de mortier. Cette phase d'aménagement du site se situe

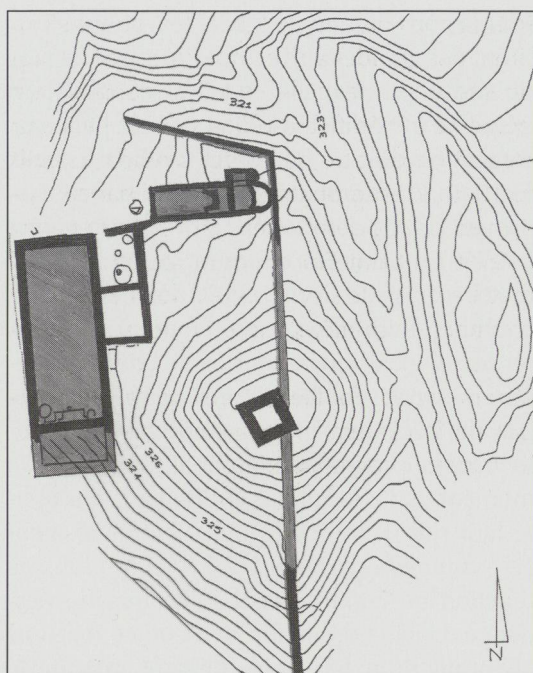


Figure 2.

encore au XIII^e siècle, si on suit la fréquentation et l'abandon de la zone artisanale dans la partie ouest du bâtiment de la chapelle (C-14, monnaie, céramique).

A la même époque, le pied de la motte fut recréusé à l'est de l'*aula* et au sud du mur de terrassement récemment construit. Ce mur fut ainsi dégagé sur son côté intérieur. Un édifice utilitaire fut construit dans l'espace ainsi créé dans l'angle entre l'*aula* et l'ancienne nef de la chapelle convertie elle aussi en une sorte d'atelier. Les murs nouvellement construits sont établis dans des tranchées de fondation étroites creusées dans le substrat encore légèrement en pente dans l'angle sud-est. Une porte fut percée dans le mur de terrassement pour permettre l'entrée à cette nouvelle installation dont les murs oriental et méridional renaient à leur tour les remblais de la motte. Le nouveau bâtiment, qui couvre une surface intérieure d'environ 14 m sur 5 m, s'appuyait donc en partie contre le mur oriental de l'*aula*. L'intérieur fut divisé au milieu en deux nefs longitudinales par 4 poteaux reposants sur des dés de pierre posés dans des trous ; il s'agit sans aucun doute des poteaux qui supportaient la poutre faîtière de la toiture ou d'un étage. La destination de cet édifice est peut-être une grange, c'est en tout cas ce que laisse penser le vaste volume (14 x 5,50 m, dimensions intérieures), divisé en deux nefs par quatre piliers. Les couches d'occupation du bâtiment sont datées du XIII^e siècle.

Phase V

Un compte rendu de visite de 1406 nous instruit sur l'évolution ultérieure et des travaux exécutés cette année. Ainsi, nous savons que la construction à l'est de l'*aula* fut transformée en écurie. Probablement, la grange restait abandonnée après un incendie suivi de l'effondrement de la toiture et en partie des murs. L'incendie est daté du XIV^e siècle (C14 entre 1210 et 1305 ; céramique du XIV^e siècle). Après nivellement de la couche de destruction et apport d'un remblai pour rehausser le niveau du sol intérieur, les murs doivent être reconstruits sur les murs existants préservés sur une hauteur assez élevée puisque les murs actuellement conservés n'attestent pas de cette transformation (le texte parle aussi bien de construction que de réparation).

Dans l'*aula*, les murs furent réparés et, à part pour les fondations, le mur de refend entre *aula* et *camera* fut complètement refait ; la porte reliant les deux parties de l'édifice fut déplacée de l'angle sud-ouest vers l'angle nord-est.

Au XIV^e-XV^e siècle la grange fut encore réaménagé par la construction d'un mur de refend qui divisait le bâtiment en deux pièces, partagée dans le sens nord-sud ; le mur de refend traverse les couches d'occupation du XIV^e siècle.

Phase VI

Finalement, le château fut abandonné à partir du XVI^e siècle ; pendant les XVII^e/XVIII^e siècles, il servira comme carrière de récupération de matériaux. Seul le donjon survivra.

Conclusion

Le programme constructif du château de « la Tour d'Albon » a symbolisé, pendant tout le Moyen Âge, l'importance de ses princes territoriaux, les comtes d'Albon, puis des comtes du Dauphiné et pourquoi pas même du Dauphin français. L'évolution monumentale du site et surtout l'organisation d'une grande *aula* comme élément central du *castrum* montre l'intérêt des seigneurs d'Albon pour le symbolisme du site dont la topographie de l'implantation castrale est inséparable. Même quand ils

ont quitté les lieux comme résidence, les comtes attachent une importance absolue au pouvoir rayonnant du site. L'aula occupait une position de mire dans la vallée du Rhône. Quand au XIIIe siècle, ils optent pour l'aménagement de leur résidence dynastique en château à motte, longtemps après l'apogée de ce type de construction castrale, ils choisissent à nouveau un monument dont la première fonction est de dominer. Pour ainsi dire, leur absence physique de la résidence est substituée par la présence de la tour sur motte dont les éléments de défense peuvent être considérés comme négligeables. En plus, il n'y a aucun doute que

pour la construction de l'aula, les Albons s'inspirent des grandes aulæ impériales et il ne faut peut-être pas exclure que la construction même de cet édifice est directement liée à leur acquisition du titre de comte d'Albon à partir de 1079. C'est probablement aussi par ce monument, qu'ils démontrent leur appartenance à l'élite du Saint-Empire et rappelons le, vers le milieu du XIe siècle, ce fut de l'empereur germanique lui-même qu'il reçurent le Briançonnais.

Sans doute, les fouilles futures de l'aula et surtout de la camera mettront encore plus l'accent sur ce programme impérial.

Adresses des auteurs

Johnny De Meulemeester
Division du Patrimoine et Université de Gand
Hertogenweg 16, B-3080 Tervuren
johnny.de.meulemeester@pandora

Jean-Michel Poisson
E.H.E.S.S., UMR 5648
18, quai Claude Bernard, F-69365 Lyon Cedex 7